

SEPTEMBRE 2015

**Rapport de synthèse présentant les principales décisions prises
par la Commission des finances du Grand Conseil**

Période prise en considération

Le présent rapport prend en considération la période allant du 1^{er} janvier au 2 juillet 2015. A noter que les éventuels objets considérés comme confidentiels à l'heure de la rédaction du présent document ne sont pas mentionnés dans le rapport.

Base légale

Le présent rapport est basé sur l'article 58 de la Loi sur le Grand Conseil : « *La Commission des finances informe régulièrement le Grand Conseil des décisions qu'elle a prises.* ». Ainsi que sur l'article 44 du règlement d'application de la loi sur le Grand Conseil : « *Tous les trois mois, la Commission des finances informe le Grand Conseil de toutes les décisions qu'elle a prises. Son rapport est écrit ; il est distribué à tous les députés et ne donne pas lieu à discussion.* ».

De pratique constante, la COFIN a opté pour un rythme semestriel quant à l'information au Grand Conseil. Ce rapport présente les principales décisions prises par la commission des finances, celles relatives aux rapports sur les comptes ou le budget font partie intégrante des rapports spécifiques à ces deux objets.

Objets traités

La liste détaillée de tous les objets traités figure en fin de rapport, avec les résultats des votes. En résumé, voici les décisions prises :

Crédits d'étude

2 crédits d'étude ont été soumis à la commission durant cette période. Ils ont tous été soutenus à l'unanimité des membres présents de la commission.

Crédits supplémentaires

13 crédits supplémentaires ont été soumis à la commission ; ils ont tous été adoptés à l'unanimité.

Crédits additionnels

1 crédit additionnel lié à un boucllement de crédit a été adopté à l'unanimité.

Boucllements des crédits d'investissement

6 boucllements de crédit ont été présentés à la commission qui en a pris acte tacitement.

Divers objets

Aucun.

En conclusion, ce sont 22 objets que la commission a analysés durant le premier semestre 2015 où elle s'est réunie à 11 reprises.

Lausanne, le 10 juillet 2015

Pour la commission des finances,
Samuel Bendahan

Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 janvier 2015 et le 2 juillet 2015

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitulé	Montant	Statut	Vote	Remarque
BC	1.14.2	DTE	DGE - Rapport final de boucllement des crédits d'investissement accordés par le Grand Conseil entre le 25.02.1981 et le 26.08.2003 pour la protection des eaux contre la pollution.	397'500'000.0	Pris acte	Tacite	
	2.14.11	DFJC	DGEP - Rapport final de boucllement du crédit cadre accordé par le GC le 02.02.2010 pour financer les travaux d'augmentation des surfaces d'enseignement des gymnases vaudois.	8'000'000.00	Pris acte	Tacite	
	2.14.12		DGEP - Rapport final de boucllement du crédit d'ouvrage accordé par le GC le 26.02.2008 pour financer les travaux de restructuration et d'assainissement des bâtiments Valmont 24 et 30 et construction de deux halles pour le CHARTEM	6'451'000.00	Pris acte	Tacite	
	2.15.3		DGEP - Rapport final de boucllement du crédit accordé par le GC en 2007 pour financer la mise en place et l'adaptation de huit pavillons préfabriqués au Gymnase de Nyon	3'535'000.00	Pris acte	Tacite	
	4.15.1	DSAS	CHUV - Rapport final de boucllement du crédit d'investissement accordé par le GC en 2000 et 2002 pour la restructuration et la modernisation des urgences	20'596'000.00	Pris acte	Tacite	
	4.15.2		CHUV - Rapport final de boucllement de crédit accordé par le GC en 2008 et 2012 pour les travaux de restructuration du Centre des brûlés / demande de crédit additionnel de CHF 71'627.35	6'387'000.00	Pris acte	Tacite	Crédit additionnel adopté par 13 oui (unanimité)
Nombre de BC pour la période concernée :			6				
CE	2.15.1	DFJC	DGES - Crédit d'étude pour la rénovation de l'Aula des Cèdres et la réfection des sanitaires du bâtiment principal de la HEP- VD	400'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	
	2.15.5		DGES - Crédit d'étude pour financer les études préliminaires et la préparation du concours d'architecture d'un bâtiment dédié aux sciences de la vie à l'UNIL:	340'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
Nombre de CE pour la période concernée :			2				
CS	2.14.13	DFJC	SPJ - Crédit supplémentaire au budget 2014 non compensé pour le financement des prises en charge en institutions spécialisées hors canton.	1'400'000.00	Adopté	14 oui (unanimité)	

BC = Boucllement de crédit d'investissement
 CA = Crédit additionnel
 CE = Crédit d'étude
 CS = Crédit supplémentaire
 Div = Divers

Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 janvier 2015 et le 2 juillet 2015

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitulé	Montant	Statut	Vote	Remarque
CS	2.14.14	DFJC	DGEO - Crédit supplémentaire non compensé pour les effets démographiques (nombre d'élèves) pour l'année civile 2014	1'672'400.00	Adopté	14 oui (unanimité)	
	2.15.2		DGEO - Crédit supplémentaire partiellement compensé (net CHF 4'291'300) concernant la variation des effectifs des classes 2014 - 2015 et financement des remplacements	4'391'300.00	Adopté	11 oui (unanimité)	
	2.15.4		DGEP - Crédit supplémentaire compensé pour le transfert du personnel et de prestations de conciergerie et de nettoyage des gymnases au SIPAL	1'232'600.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	3.15.1	DIS	POLCANT - Crédit supplémentaire non compensé pour le financement des moyens supplémentaires accordés par le CE pour la problématique du maintien des détenus en zones carcérales	3'767'500.00	Adopté	14 oui (unanimité)	
	4.14.10	DSAS	SASH - Crédit supplémentaire partiellement compensé (charge nette de CHF 6'636'500) : régime cantonal de réduction des primes de l'assurance maladie	23'810'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	
	4.14.11		SPAS - Crédit supplémentaire partiellement compensé (charge nette de CHF 2'600'000) : dépenses d'aides individuelles de prévoyance sociale - RI - MIS - Avance sur pensions alimentaires	6'700'000.00	Adopté	14 oui (unanimité)	
	4.14.12		SASH - Crédit supplémentaire partiellement compensé (charge nette de CHF 2'059'500) : frais de gérance de la Caisse cantonale de compensation AVS de Clarens et Prestations complémentaires	7'990'600.00	Adopté	14 oui (unanimité)	
	4.14.13		SASH - Crédit supplémentaire partiellement compensé (charge nette de CHF 1'045'000) : allocation familiale pour personne sans activité lucrative	2'090'000.00	Adopté	14 oui (unanimité)	
	4.14.9		SSP-SASH - Crédit supplémentaire totalement compensé pour l'AVASAD - couverture des coûts complémentaires relatifs à la recapitalisation des caisses de pensions CIP et CPEV	4'200'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	
	5.14.3	DECS	SPOP - Crédit supplémentaire partiellement compensé pour l'augmentation de la dotation budgétaire du service (NET CHF 10'880'770)	15'647'500.00	Adopté	14 oui (unanimité)	
	6.14.12	DIRH	DSI - Crédit supplémentaire non compensé : maintenance de l'application SESAM	210'000.00	Adopté	14 oui (unanimité)	

BC = Boucllement de crédit d'investissement
CA = Crédit additionnel
CE = Crédit d'étude
CS = Crédit supplémentaire
Div = Divers

Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 janvier 2015 et le 2 juillet 2015

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitulé	Montant	Statut	Vote	Remarque
CS	7.14.6	DFIRE	SIPAL - Crédit supplémentaire totalement compensé : Réorganisation de la gestion administrative du musée romain et du site archéologique d'Avenches	1'765'200.00	Adopté	14 oui (unanimité)	
Nombre de CS pour la période concernée :			13				
Total général pour la période			21				

BC = Boucllement de crédit d'investissement
CA = Crédit additionnel
CE = Crédit d'étude
CS = Crédit supplémentaire
Div = Divers

08.07.2015